



AVIS PUBLIC

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE FINANCIER 2021 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2021, 2022 ET 2023

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, que les prévisions budgétaires de la Municipalité de Saint-René-de-Matane dans le cadre de l'exercice financier 2021 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023 seront soumis pour adoption lors d'une séance extraordinaire, à huis clos, du conseil municipal qui se tiendra le lundi **7 DÉCEMBRE 2020, À 19 H**, à la salle du conseil, au 178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil municipal porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires des dépenses et recettes ainsi que sur le programme triennal des immobilisations 2021, 2022 et 2023, et ce, dans le cadre de l'exercice financier 2021. Toute personne peut transmettre des questions écrites, par courriel ou par courrier, pendant une période de cinq (5) jours suivant la publication du présent avis, soit jusqu'au 5 décembre 2020 inclusivement.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 474.2 du Code municipal du Québec.

FAIT À SAINT-RENÉ-DE-MATANE, ce 30^e jour du mois de novembre 2020.

La directrice générale
et secrétaire-trésorière,